

Actualités

Organisation de l'Office de l'eau Réunion face à la crise du COVID-19

ORGANISATION DE L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION FACE À LA CRISE DU COVID-19

Article mis à jour le 25/03/2020

Suite aux directives gouvernementales pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19, l'Office de l'eau Réunion adapte son organisation afin d'assurer la continuité de ses missions de service public, tout en préservant la santé de ses agents, collaborateurs, partenaires et fournisseurs.

Aussi, nous vous informons que l'ensemble de nos effectifs est en télétravail. L'accueil dans nos locaux et au téléphone fixe sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. La gestion du courrier postal est réalisée une fois par semaine.

Le moyen de communication privilégié pour nous joindre est donc le mail. Trois adresses sont à votre disposition :

direction.gprh@jeaureunion.fr

aides financières, redevances, ressources humaines, conseil d'administration, finances...

direction.dddt@jeaureunion.fr

service public d'eau et d'assainissement, ressource en eau, biodiversité aquatique, expertise technique, SDAGE...

dims@jeaureunion.fr

interventions pédagogiques, communication, informatique, conditions de travail, moyens techniques, hygiène et sécurité...

Vous pouvez également nous contacter en utilisant le formulaire en ligne disponible [ici](#).

Toute l'équipe de l'Office de l'eau Réunion reste mobilisée et à votre écoute.

Soyons tous solidaires face à la crise,

#Restonscheznous



**Pour une gestion
équilibrée et solidaire
de la ressource en eau**



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)